

Entre scolarité obligatoire et insertion dans le monde du travail

Les difficultés actuelles de la formation professionnelle spécialisée à jouer son rôle d'interface

La formation professionnelle spécialisée n'échappe pas à la complexification et au durcissement des conditions de la transition école-emploi. Pour le Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf, poursuivre ses missions en défendant ses valeurs humanistes dans un contexte de plus en plus contraignant constitue un enjeu de taille.

Dans un article récent (Moulin, 2015), nous envisageons l'importance de deux ruptures provoquées par l'arrivée d'un jeune dans la formation professionnelle spécialisée, lui offrant la possibilité de se reconstruire une position de sujet dans un contexte différent de l'école, pour lui permettre d'investir un projet d'apprentissage adapté à ses compétences et de le mener à son terme. La première est d'ordre psychologique : elle tend à s'affranchir d'une logique de réadaptation qui considère chaque jeune comme seul responsable de son inadéquation et de ses difficultés. Suivant une logique d'accessibilité (OMS, 2012), il s'agit au contraire d'accompagner le jeune vers le recouvrement d'une confiance en ses capacités propres et de favoriser la réalisation de son projet, quitte à ce que ce soit le centre dans lequel se déroule la formation qui se retrouve en situation de faire face aux difficultés que cela lui occasionne. La deuxième est d'ordre social : elle est provoquée par l'éloignement de l'environnement dans lequel le jeune se trouvait jusqu'alors, en lui donnant, durant le temps où il est en formation, l'opportunité d'évoluer hors des pressions excessives et/ou des attentes parfois peu valorisantes de son milieu.

Nous prolongeons ici la réflexion en discutant des difficultés qui, au sein du Centre de formation professionnelle et sociale (CFPS) du Château de Seedorf, viennent contrecarrer les effets escomptés par ces ruptures. Nous montrons également en quoi la nouvelle mission dévolue au CFPS, à savoir l'insertion du jeune dans le premier marché du travail au terme de sa formation, peut interférer avec le processus de reconstruction.

Difficultés de rompre avec une logique de réadaptation au profit d'une logique d'accessibilité

Pour un jeune, l'entrée dans la formation professionnelle spécialisée s'accompagne d'un grand nombre de changements : nouveaux lieux, nouveaux intervenants, nouvelles tâches, nouvelles règles, nouvelles exigences, etc. Ces changements struc-

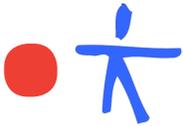
turels devraient en principe être propres à modifier le statut d'élève en difficulté qu'il endossait dans le cadre de la scolarité obligatoire, en lui permettant d'être considéré sous un jour différent dans ce nouveau contexte.

Rompre avec cet ancien statut ne va néanmoins pas de soi. Tout d'abord, si la charte pédagogique du CFPS désigne les apprenties¹ qu'il accueille comme des êtres de compétences, c'est bien comme des jeunes en difficulté d'apprentissage qu'elles s'y retrouvent, puisque c'est à ce titre qu'elles bénéficient de prestations de l'Assurance-invalidité (AI). Ce hiatus fait qu'il est délicat, tant pour les formateurs que pour les apprenties elles-mêmes, de mettre en exergue ces compétences pour y ancrer le processus de formation. Les instruments d'observation et d'évaluation auxquels on a recours peinent à identifier de telles compétences et le principe qui voudrait que l'on ne cesse de parler sur le fait que les apprenties peuvent plus que ce qu'elles ne montrent s'avère à la longue difficile à respecter.

Ensuite, certaines apprenties arrivent au CFPS porteuses d'un diagnostic supposé permettre de mieux comprendre l'origine de leurs difficultés, voire l'étrangeté de certaines attitudes. Mais que faire alors d'un tel diagnostic ? Est-il nécessaire de le diffuser auprès des collaborateurs, de manière à ce qu'il puisse les aider à ajuster les actions qu'ils portent auprès des apprenties ? Ou est-il au contraire préférable de l'ignorer de façon à ne pas enfermer les apprenties dans une posture qui va derechef les exclure de tâches qu'elles seraient malgré tout à même d'accomplir ?

Enfin, la norme scolaire reste bien présente au CFPS, même si c'est souvent elle qui, avant l'entrée en formation, a contribué à faire douter les apprenties de leurs capacités d'apprendre, voire même, de cas en cas, à réduire à néant leur estime de soi. On l'observe notamment au travers des demandes qu'elles viennent à formuler dans les cours de culture générale, les-

¹ Même si la formation s'est récemment ouverte aux jeunes hommes, nous conservons l'emploi du féminin du fait que les apprenties y sont encore très largement majoritaires.



quelles appellent à revisiter les mêmes savoirs de base qu'elles ne sont pas (encore) parvenues à s'approprier. On le voit aussi dans leur souhait, maintes fois répété, d'être considérées à travers cette norme, par le biais de notes, de devoirs, d'exams, au point que certaines d'entre elles ne parviennent pas à donner de la valeur aux dispositifs d'enseignement qui chercheraient quelque peu à s'en distancer. Et ce, alors même que les attitudes de *m/défi*ance qu'elles ont développées à l'égard de l'école restent encore bien présentes. Le développement actuel des formations standardisées de type AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) contribue d'ailleurs grandement à renforcer cet état de fait.

Difficultés de rompre avec les pressions et les attentes exercées par l'environnement du jeune

Il y a quelques années, l'arrivée au CFPS, situé au beau milieu de la campagne fribourgeoise, s'accompagnait nécessairement d'une mise à distance avec l'environnement direct des apprenties. Cette forme de déconditionnement, largement souhaité quand l'environnement social et familial n'a peu ou pas été porteur de la construction d'une identité et d'une image de soi positive, s'avère actuellement de plus en plus difficile à réaliser, du fait de l'accès généralisé aux nouveaux moyens de communication que sont les téléphones portables et les réseaux sociaux. Ainsi, durant longtemps, l'ouverture d'une réception le soir jusqu'à vingt et une heures, tout comme le maintien d'une cabine téléphonique s'avéraient nécessaires au maintien des contacts avec les parents et avec le réseau social du lieu d'habitation. Or, ces deux structures n'ont aujourd'hui plus aucune utilité. Au-delà de cette évolution à la fois organisationnelle et matérielle, c'est bien la question du lien avec l'environnement personnel des apprenties qui demande à être questionné. Pour certaines d'entre elles, il y a, via les portables, une omniprésence des parents ou du copain, à tel point que la protection que pouvait représenter l'éloignement géographique voulue par un placement en internat vole en éclat. Il faut également évoquer à ce propos le rôle ambigu des réseaux sociaux qui, selon les informations qui y circulent, qu'il est souvent difficile de trier et de hiérarchiser, peuvent produire des effets déstabilisateurs, voire envahissants sur des personnes déjà fragilisées.



Erik Johansson, photographe

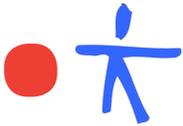
Articulation délicate entre missions de formation et d'intégration dans le monde du travail

Accompagner les apprenties vers la réussite d'une formation professionnelle, réussite qui, pour beaucoup, constitue une première dans leur parcours de vie, a été pendant très longtemps la mission exclusive du CFPS. Aujourd'hui, c'est l'insertion dans le premier marché du travail qui devient prioritaire au sein du mandat qui nous est confié par l'AI, la formation ne constituant, désormais, plus qu'un moyen au service de cet objectif. Ce changement de perspective – qui peut paraître anodin lorsque l'on considère que l'aboutissement « naturel » d'une formation professionnelle est l'intégration dans le monde du travail – génère toutefois d'importantes répercussions sur la formation, la plus importante d'entre elles étant sans conteste, la réduction de sa durée.

Il y a peu, la formation professionnelle de la quasi-totalité des apprenties au CFPS se déroulait en effet sur une période stable de trois ans, ce qui offrait à chacune la possibilité d'une reconstruction dans un espace-temps clairement défini. Celui-ci permettait d'œuvrer, dans une perspective humaniste prônée par le centre, à une formation globale des apprenties, c'est-à-dire à une formation qui dépasse la seule acquisition de gestes professionnels, en participant au développement de compétences personnelles, sociales, ainsi qu'à l'appropriation de connais-

sances culturelles, gages d'une insertion sociétale ultérieure la plus adéquate possible.

Or, actuellement, la durée de la formation est de plus en plus mise en balance avec les perspectives d'insertion professionnelle qui sont définies par l'AI à l'entrée au CFPS et/ou régulièrement réévaluées au cours de celle-ci (OFAS, 2011). La formation s'en trouve donc fortement précarisée, puisqu'elle devient susceptible d'être interrompue à tout moment. La pression exercée sur les formateurs, sommés d'atteindre des objectifs de rendement dans des délais réduits, s'avère de plus en plus forte. Elle se répercute également sur les apprenties, et plus spécialement sur celles dont les compétences sont les plus difficiles à appréhender, au point de mettre en péril le développement d'un processus de reconstruction que le CFPS devrait pourtant être en mesure de préserver.



Perspectives

Dans quelles conditions va se poursuivre le travail de formation dans un centre comme le CFPS du Château de Seedorf durant les années à venir? Au vu de ce qui constitue de nos jours un véritable changement de paradigme, la vigilance est de mise, car le risque de dérive est important. Le principal défi consiste à concilier le passé scolaire et familial des apprenties et leur avenir dans le monde du travail, dans le présent de leur formation en centre, qui ne peut nier leur existence, mais doit néanmoins veiller à en atténuer les effets les plus préjudiciables. Est-il encore possible de rester fidèle à cette philosophie humaniste, centrée sur la personne, visant la reconstruction d'une image de soi positive, afin de préparer au mieux les apprenties à vivre dans un environnement professionnel extrêmement exigeant et viser, dans des temps de formation de plus en plus courts, une insertion dans l'économie libre? Même si nous continuons résolument à œuvrer en ce sens, nous ne saurions aujourd'hui y répondre par l'affirmative, tant les problématiques et les fragilités des jeunes actuellement orientés vers le CFPS nous placent au-devant d'une équation quasi-insoluble.

Pour aller plus loin

Moulin, J.-P. (2015). De l'école obligatoire à la formation puis à l'insertion professionnelle, transitions ou ruptures? *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 4, décembre 2015, 8-14.

OFAS (2011). Lettre-circulaire AI n°299. Formation élémentaire AI et formation pratique INSOS. [OnLine] www.bsv.admin.ch

OMS (2012). CIF-EA: *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé – version pour enfants et adolescents*. Rennes: Presses de l'EHESP.

 La bibliographie en ligne propose une sélection de références et publications sur la thématique de la transition.